

**LES
DISCOURS
DU PRÉSIDENT**



**CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS**



**ANS
1925
2025**



FORUM SUR LES MOBILITÉS INTERNATIONALES

Fondation des États-Unis
Mardi 2 décembre 2025

DISCOURS DE JEAN-MARC SAUVÉ, PRÉSIDENT DE LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur,
Mesdames et Messieurs les représentants du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de maisons,
Chers résidents, chers alumni,
Chers amis,

Au terme de ces deux journées de réflexions riches et stimulantes, et avant que ne débute la soirée intitulée *L'Amérique, flamme de la liberté entretenue à l'étranger*, qui prolongera nos échanges sous une lumière culturelle et artistique, il me revient l'honneur de clore ce Forum sur les mobilités académiques organisé à l'occasion de notre centenaire. Ce forum, par l'ampleur des questions qu'il a soulevées et la qualité des échanges qu'il a permis, a pleinement répondu à l'ambition qui présidait à sa conception.

Je veux en remercier chaleureusement les organisateurs, des responsables la délégation générale de la Cité aux directeurs des maisons, en particulier Yannick Prost qui en a été la cheville ouvrière depuis le début ainsi que Thomas Taboada, président de DiploCité.

Je veux aussi exprimer ma gratitude à l'ensemble des intervenants qui ont accepté de partager avec nous leurs analyses, leurs témoignages et, pour certains, les épreuves qu'ils ont traversées. Je salue particulièrement les universitaires et les étudiants en exil, dont la présence parmi nous rappelle avec force que la liberté académique n'est pas une abstraction, mais bien une condition concrète, fragile et trop souvent menacée. Je remercie également la directrice de la Fondation des États-Unis, Mme Joan Anfossi-Divol, qui nous accueille en ce lieu emblématique, ainsi que les résidents et alumni, en particulier de DiploCité, qui ont brillamment animé nos débats. Vous incarnez, par vos parcours, cet esprit de dialogue constitutif de la communauté académique internationale, que nous appelons de nos vœux.

Au terme de ces deux journées de réflexions et d'échanges, je souhaite en premier lieu replacer nos préoccupations actuelles dans la perspective du temps long, seule à même de donner sens aux défis auxquels nous sommes confrontés.

S'il est une institution qui incarne le temps long, c'est bien l'université. Quand les régimes se succèdent, quand les certitudes s'effondrent, quand les empires déclinent, l'université demeure - non point par inertie, mais parce qu'elle porte en elle une quête de la vérité, une méthode critique et une exigence de transmission qui lui permettent de résister aux tempêtes renouvelées de l'histoire.

Cette longévité exceptionnelle ne doit rien au hasard. Songeons à l'université Al Quaraouiyine de Fès, fondée il y a plus de onze siècles, ou encore, sur le sol européen, à l'Université de Bologne, bientôt millénaire. Cette longévité repose sur une conviction héritée du *logos* grec et de l'exigence d'universalité qui confère à « l'universitas » sa raison d'être : la connaissance se construit patiemment par le dialogue, la confrontation des idées, l'accumulation et le test des hypothèses, enfin l'ouverture à la pluralité des disciplines. Cette démarche n'est pas seulement un héritage. Elle demeure une nécessité pour affronter les défis du temps présent. Ce patient travail de sédimentation progressive, loin d'être une méthode parmi d'autres, constitue l'horizon même de toute entreprise de recherche intellectuelle : un apprentissage qui s'approfondit, un enseignement qui se transmet et une recherche qui se construit sur les acquis de ceux qui nous ont précédés. Nous sommes et nous restons « des nains juchés sur des épaules de géants », pour reprendre la métaphore attribuée à Bernard de Chartres.

Je souhaite, en deuxième lieu, prendre la mesure du chemin qu'il nous faut parcourir, en évitant le double écueil de la nostalgie et de l'amnésie historiques.

Trop souvent, les anniversaires institutionnels cèdent à la tentation du regard nostalgique. Or c'est précisément ce que les fondateurs de la Cité internationale ont refusé de faire. Lorsque André Honnorat, Émile Deutsch de la Meurthe et Paul Appell ont imaginé ce campus il y a un siècle, dans un contexte profondément marqué par les ravages de la Grande Guerre, ils ont choisi d'ouvrir une voie d'avenir plutôt que de célébrer ou de commémorer le passé. Ils ont fait le pari audacieux, que beaucoup jugeaient irréaliste, qu'il était possible de construire la paix ou en tout cas de contribuer utilement à celle-ci par la rencontre entre les jeunes du monde, par le dialogue entre les cultures et par la mise en commun des intelligences au service d'un avenir partagé.

Cette époque a pourtant été très vite traversée par des tensions profondes : la montée des nationalismes, le reflux des démocraties, la tentation du repli sur soi. Mais elle était aussi portée par un désir sincère de ne pas laisser les haines d'hier ruiner les promesses de demain. C'est dans ce contexte contrasté, fait à la fois d'espérances, mais aussi

d'inquiétudes, qu'a germé le projet de la Cité internationale, pendant à Paris d'une Société des Nations qui voyait le jour à Genève. Ce projet universitaire n'était pas un refuge naïf dans l'utopie, mais une tentative réaliste pour créer les conditions concrètes d'une compréhension mutuelle. Ces défis d'hier résonnent fortement avec ceux d'aujourd'hui.

Je souhaite, en troisième lieu et surtout, dégager plusieurs enseignements de ce forum, sans céder ni à l'optimisme facile ni au pessimisme paralysant, mais en cherchant lucidement les voies d'une action efficace.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon l'UNESCO, la mobilité étudiante internationale est passée de 2 millions d'étudiants en 2000 à 6,4 millions en 2019, avant que la pandémie ne rappelle la fragilité de ces circulations internationales aux échanges et à la fertilisation croisée. En 2024, les flux ont repris, témoignant d'une aspiration durable des jeunes du monde. La France, qui accueille plus de 430 000 étudiants internationaux et vise un effectif de 500 000 à l'horizon de 2027, figure parmi les principales destinations mondiales. Cette position nous confère des responsabilités particulières dans la défense des principes qui fondent cette mobilité : l'ouverture à tous, l'égalité d'accès, la reconnaissance des qualifications et la protection des droits fondamentaux.

Parallèlement, nos discussions ont mis en lumière la diversité des menaces qui pèsent aujourd'hui sur ces mobilités académiques et la liberté de recherche. Nous avons exploré les stratégies d'assujettissement qui, dans certains pays, visent à instrumentaliser la production scientifique à des fins politiques, mettant ainsi à mal l'universalité de la science qui constitue l'un de ses fondements les plus précieux. Nous avons analysé les atteintes aux libertés ou, à tout le moins, à l'autonomie universitaires, qu'elles proviennent de régimes autoritaires ou, plus discrètement, de pressions politiques, économiques ou idéologiques au sein même de nos démocraties. Nous avons pris la mesure des mécanismes de répression intellectuelle qui contraignent tant d'universitaires au silence ou à l'exil. Les témoignages entendus au cours de ce forum, qu'il s'agisse d'un département universitaire brutalement fermé ou d'un doctorant contraint d'abandonner ses travaux pour des raisons politiques, nous rappellent combien ces atteintes sont non pas virtuelles, mais concrètes et tangibles, ici et là dès maintenant.

À ces menaces s'ajoutent les effets néfastes du temps présent qui s'accélère : avec l'urgence médiatique, l'instrumentalisation de la recherche, la fragmentation des savoirs et, plus profondément, la remise en cause de la distinction fondamentale entre les faits établis et les opinions qui nous a fait entrer dans l'ère de la désinformation et de la post-vérité. Ces graves dérives fragilisent les fondements mêmes de la démarche scientifique. Pourtant, face à ces menaces multiformes, ce serait céder au défaitisme que de ne pas reconnaître les réponses solidaires qui émergent, encore fragiles et insuffisantes.

Des innovations juridiques protègent les chercheurs menacés ; des dispositifs d'accueil soutiennent la réinsertion professionnelle des universitaires en exil ; des actions conjuguées des universités, des associations et de la société civile composent, peu à peu, un écosystème de soutien. Ces réponses demeurent largement insuffisantes au regard de l'ampleur des besoins et leur financement reste précaire. Mais, elles témoignent d'une prise de conscience réelle et d'un engagement qui mérite d'être salué. Qu'il s'agisse du rôle des États dans la défense des libertés académiques - thème exploré ce matin - ou des efforts des universités françaises et européennes elles-mêmes, qui assument de plus en plus leur responsabilité dans l'accueil et le soutien aux chercheurs menacés, un mouvement se dessine, encore fragile mais porteur d'avenir.

Les dispositifs d'accueil portés par le programme PAUSE, comme les initiatives de plusieurs réseaux universitaires internationaux, ont permis à de nombreux chercheurs menacés de reprendre leurs travaux dans un environnement sûr et de poursuivre leur contribution à la vie scientifique mondiale. Je pense, par exemple, au programme *Safe Place for Science* d'Aix-Marseille Université et de la Fondation CentraleSupélec, ou encore aux actions engagées par l'Université PSL pour soutenir la continuité scientifique dans les domaines aujourd'hui les plus fragilisés : l'intelligence artificielle, les sciences du climat, la santé ou les sciences sociales.

Ces initiatives, pour précieuses qu'elles soient, ne suffiront pas, si nous ne réaffirmons pas collectivement les principes qui fondent l'autonomie de la pensée.

Face à ces défis, il nous appartient de rappeler que la pensée critique exige un temps de maturation parfois perçu comme un luxe, mais qui demeure indispensable. Cela suppose de réaffirmer que la science doit plus que jamais reposer sur l'universalisme, la coopération et le débat. La pandémie nous l'a rappelé avec force : ce sont des équipes internationales, travaillant dans une urgence partagée, qui ont permis des avancées décisives. Il en va de la science comme de certains projets politiques : la construction européenne, avec la diversité des cultures, des histoires, des langues et des intérêts des pays membres, prouve chaque jour qu'une gouvernance commune reste possible et féconde, dès lors que le débat et le dialogue sont effectifs.

Pour terminer - et c'est là notre responsabilité collective la plus pressante -, il convient de préciser les contours de l'action que la Cité internationale doit conduire, en lien avec l'ensemble de ses partenaires, pour faire face aux défis auxquels se heurtent les libertés académiques et les mobilités internationales.

Cette action ne peut évidemment pas être isolée. Elle s'inscrit forcément dans un écosystème universitaire et partenarial élargi, car c'est dans la réciprocité des engagements et la complémentarité des initiatives que nous pourrons véritablement

avancer. A son échelle, la Cité internationale universitaire de Paris se doit d'être, à la fois, un sanctuaire, un laboratoire et une passerelle. Trois dimensions qui, loin de s'opposer, se renforcent mutuellement et dessinent les contours de notre mission pour les décennies à venir.

Nous devons d'abord être un sanctuaire pour les chercheurs, étudiants et artistes que la répression contraint à l'exil. Les récits que nous avons entendus au cours de ce forum illustrent l'urgence de notre action. La Maison de l'Ukraine, dont nous avons retracé la genèse remarquable, comme le programme « Résidents sans frontières » qui se déploie actuellement sur notre campus, constituent des initiatives exemplaires qu'il nous faut amplifier et pérenniser. L'accueil, depuis le début du conflit, de 240 étudiants, chercheurs et universitaires ukrainiens, mais aussi d'universitaires menacés venus d'Afghanistan, de Syrie ou d'Iran, illustre la capacité de la Cité internationale, en lien avec ses partenaires universitaires, à offrir non seulement un refuge immédiat, mais aussi un cadre de reconstruction pour des parcours en rupture.

Nous devons ensuite être un laboratoire, où s'inventent de nouvelles formes de coopération intellectuelle. Les 12000 résidents qui fréquentent ce campus chaque année, issus de plus de 150 pays, ne forment pas une juxtaposition d'individualités, mais une communauté vivante où se confrontent expériences, méthodes et visions du monde différentes. C'est dans ces échanges quotidiens, dans ces amitiés improbables qui se nouent au-delà des barrières linguistiques et culturelles et dans des formes de création qui donnent à voir ce que les mots peinent à exprimer, c'est dans ce cadre que se façonne une intelligence collective dont notre époque a tant besoin. Les conférences ou les ateliers interdisciplinaires menés cette année par nos résidents internationaux autour de l'intelligence artificielle, du climat ou de la paix en témoignent : la diversité des cultures et des savoirs de ce campus débouche sur une grande variété de travaux et de pratiques quotidiennes. Les interventions des artistes, musiciens et créateurs qui ont accompagné ce forum s'inscrivent dans cette même dynamique et ont apporté à nos échanges une dimension sensible sans laquelle la pensée demeure incomplète et risque de se dessécher.

Nous devons enfin être une passerelle entre les cultures académiques, entre les générations, entre le monde de la recherche et celui de l'action. Ces trois dimensions trouvent tout leur sens dans les partenariats que nous entretenons avec l'ensemble des acteurs de terrain : les universités, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, nos partenaires internationaux et les acteurs de la société civile. Car la Cité internationale ne peut accomplir sa mission qu'en s'appuyant sur un réseau de solidarités actives, fondées sur la réciprocité et l'engagement partagé. Le forum qui nous a réunis ces deux jours en est d'ailleurs une illustration : il a permis la rencontre d'experts, de responsables institutionnels, d'artistes, d'universitaires en exil et de résidents, dans un

dialogue qui ne se produirait sans doute nulle part ailleurs.

Mesdames et Messieurs,

Au terme de ces échanges, une certitude s'impose : les mobilités académiques sont une nécessité vitale pour nos sociétés. Elles permettent la circulation des idées, la confrontation des méthodes et l'émergence de coopérations scientifiques capables d'apporter des réponses aux défis globaux.

Le centenaire que nous célébrons n'est pas une fin, mais un commencement. Il ouvre la voie à de nouveaux élans. C'est d'ailleurs le sens même de la Déclaration du centenaire, une sorte de Manifeste qui sera présenté dans quinze jours à l'occasion de la clôture de nos célébrations. À l'heure où les frontières se durcissent ou se ferment, où la méfiance envers l'étranger progresse, il nous revient de démontrer que la mobilité des étudiants, des chercheurs et des savoirs demeure non seulement possible, mais encore nécessaire et féconde.

Mais ces mobilités ne se maintiendront pas d'elles-mêmes, comme par enchantement. Elles exigent un engagement politique et financier à la hauteur des enjeux. Elles requièrent que nous défendions, avec fermeté mais sans dogmatisme, les principes qui les fondent : l'autonomie institutionnelle, la liberté de recherche et la protection des chercheurs. La liberté académique n'est pas un privilège corporatiste. Elle est un bien public, une condition essentielle de la vie démocratique et un rempart contre l'obscurantisme. Son érosion diminue la capacité même des sociétés à exercer un jugement critique sur elles-mêmes.

Car la science et la liberté de la recherche sont en réalité non seulement à la racine de l'innovation, mais aussi à la source de la vitalité démocratique et de la souveraineté des peuples. Elles doivent être protégées à tout prix.

Face aux fractures qui menacent les mobilités académiques, nous avons le devoir de maintenir ouverts les chemins de la connaissance et du dialogue. C'est la tâche à laquelle la Cité internationale se consacre depuis un siècle. C'est celle que nous devons poursuivre ensemble avec une détermination renouvelée, convaincus que ce sont ces échanges - en apparence limités et modestes, mais infiniment féconds - qui nourrissent la sagesse collective dont notre époque a tant besoin.

Ce n'est qu'à cette condition que se dessineront les assises d'une paix durable, dont nous sommes appelés à être les artisans éclairés.

